

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [marie-france thomassin](#)

<https://www.cadre21.org/membres/6cd953ff38d2e4d3ee885c56>

Date d'obtention : 2020-11-20 16:58:07

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

En premier lieu, il est important de rencontrer les jeunes impliqués et faire en sorte qu'ils ne ressentent pas de culpabilité. Il faut ensuite évaluer l'incident en complétant la grille d'évaluation. Il faut ensuite vérifier les informations reçues de la part des élèves concernés. Cette analyse nous permettra de savoir si l'Action est de nature impulsive ou malveillante. Les policiers doivent être tenus informés. Les parents doivent également être mis au courant de la situation. Il est primordial que l'intervenant ne voient pas les photos car cela pourrait constituer un acte criminel. Dans les cas où cela serait de la pornographie juvénile, confisquer immédiatement les appareils qui seront remis aux policiers. Si les photos ne sont pas de nature criminelles, il est important de gérer la situation selon les règles de vie en vigueur dans notre établissement en conformité avec la l'intégrité physique et psychologiques des jeunes.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ce que je retiens est que la marge est très mince entre ce qu'on croit bon de faire et ce qu'il doit être fait. Il est important de prendre chaque situation au sérieux même si la nature des photos n'est pas toujours à caractère pornographique. Il faut préserver l'intégrité des jeunes. Il est important de travailler en collaboration avec les services de polices.

Chaque situation est différente mais la démarche reste la même;

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je trouve que dans mon cas, l'étape la plus difficile est de vérifier l'information. À ce moment, tout peut basculer. Il faut être rapide dans l'application du protocole car certains investigateurs pourraient chercher à faire disparaître les preuves. De plus, certains élèves peuvent être volontaire à l'enquête puis refuser de collaborer quand ils prennent connaissance que les policiers doivent être avisés de la situation.